



CONCOURS D'ENTRÉE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ARBITRAGE FOOTBALL

CONCOURS OUVERT AUX

- Garçons ou filles né(e)s en 2003, 2004 ou 2005 et étant orientés en 2^{nde}, 1^{ère} ou Terminale en enseignement général ou technologique.
- Elèves possédant un dossier scolaire exempt de tout reproche.
- Elèves étant attiré par la fonction arbitrale et possédant des aptitudes physiques.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Le dossier de candidature doit comprendre :

- La fiche de candidature complétée ci-joint.
- Une photocopie de la licence d'arbitre de la saison 2019 - 2020 (pour les non licenciés un certificat de non-contre-indication à la pratique sportive est **OBLIGATOIRE** et doit être envoyé avec le dossier)
- Le bulletin scolaire du 1^{er} et 2nde trimestre (celui du 3^{ème} trimestre devra être fourni le plus rapidement possible au lycée) et les 3 bulletins de l'année précédente.
- Un chèque de 20€ à l'ordre de la Ligue de Football des Pays de la Loire couvrant la restauration et les frais d'accueil.

Le dossier devra être envoyé **avant le mercredi 15 avril 2020** :

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE
CTRA Anthony Torralba – Dossier Ecole d'arbitrage
172 Bd des Pas Enchantés – BP 63507 –
44235 ST SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex

Après étude de son dossier le candidat recevra une convocation pour se présenter au concours

CONCOURS DE SÉLECTION :

Les candidats seront reçu le mercredi 6 mai 2020 de 9h à 17h au :

District de Football de Mayenne - 91 Avenue Pierre de Coubertin - 53 000 Laval

Le concours de sélections inclura :

- **Tests Athlétiques**
- **Mise en situation Terrain**
- **Entretien Individuel**

Pour plus de renseignements :

Etablissement scolaires : 02 43 59 17 59

Arbitrage : Anthony Torralba (C.T.R.A) – atorralba@lfpl.fff.fr – 07 75 11 99 38

